



Remboursement d'un cadeau offert par la famille

Par **cecylemarseille**, le **04/04/2008** à **08:41**

bonjour, rn rn je voulez savoir avec mon copain nous venons d'acheter un appartement. rn Sa mère nous a donc offert les meubles de la cuisine. rn Entre temps il y a eu une dispute et maintenant elle veut qu'on la lui rembourse. rn Sommes nous obliger de le faire? rn je précise que la facture est à notre nom qu'elle nous passé sa carte de crédit avec son code pour aller nous l'acheter. rn Existe il un article pour me protéger. rn rn Merci de vos réponses. rn rn Cordialement.

Par **jeetendra**, le **04/04/2008** à **10:11**

bonjours, à partir du moment ou la facture est à votre nom et qu'en plus c'est un cadeau je ne vois pas comment en droit votre belle mere puisse reprendre un cadeau, cordialement